

# Les principes de la République Française

La France est une :

**République** : un gouvernement où le peuple élit ses représentants (président, députés...) et où l'État doit servir le bien de tous.

- **Démocratique** : Les citoyens y ont tous les mêmes droits et des libertés (liberté d'opinion, de religion,...).

On vote au suffrage universel.

Les pouvoirs sont séparés (le législatif, l'exécutif et la justice)

- **indivisible** : La République a unifié notre territoire (partout la même langue, les mêmes lois, la même monnaie, ...)

- **laïque** : elle garantit la liberté à chacun de croire ou de ne pas croire. Elle proclame l'égalité entre les citoyens quelle que soit leur croyance.

- **sociale** : Car la République assure un service public et la solidarité entre les personnes en mettant en place des aides.